59me Année — Nouvelle Série — N° 426 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 20 MARS 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Réunion des propriétaires sinistrés du centre de Sisteron

Samedi dernier a eu lieu à la Mairie, sous la présidence de Madame Massot-Devèze, la réunion des propriétaires des immeubles en voie de reconstruction dans les ilots du centre, Place de la Mairie, Rue Droite et Rue Paul Arène.

Cette réunion avait pour but de renseigner les intéressés sur la façon de faire leur déposition à l'enquête actuellement ouverte par le M.R.U. afin de défendre leurs droits et d'exprimer utilement leurs desiratas. Venus nombreux à la réunion, les propriétaires exposèrent unanimement les mêmes doléances que l'on peut résumer ainsi :

1°) Surface trop réduite des immeubles reconstruits au Centre, alors que ceux du Pré de Foire correspondent à peu près équitablement à l'importance des immeubles détruits.

2°) Prix excessif au mètre carré des immeubles du Centre qui dépasse d'environ un quart celui des immeubles du Pré de Foire, ce qui a pour résultat d'absorber pour une surface excessivement réduite des dommages de guerre importants, nécessitant même souvent un dépassement injustifié.

3°) Aménagement défectueux des appartements où les salles dites *de séjour* servent de passage pour pénétrer dans les autres pièces et même aux W-C, où des piliers disgracieux s'élèvent dans les pièces principales, où les salles de bain de dimensions minuscules n'ont pas de baignoire, mais seulement de rudimentaires appareils à douche, où la plupart des cuisines sont obscures, etc... etc...

4°) Attribution peu rationnelle des locaux reconstruits lésant gravement certains propriétaires qui, possesseurs de grands immeubles de 4 étages du Centre se voient attribuer seulement une boutique de dimensions restreintes et un seul appartement de trois pièces, obligés s'ils veulent un 2me appartement, de débourser en complément une somme élevée.

5°) Evaluation de la surface des terrains des immeubles détruits ne correspondant pas aux indications du cadastre, ce qui lèse certains propriétaires et leur cause un préjudice assez important.

Mais les réclamations principales de tous les intéressés portent surtout sur le prix excessif de la construction qui dépasse sensiblement le prix normal des constructions du même genre. Ils en sont d'autant plus surpris que le but de l'Association Syndicale à laquelle ils ont adhéré et qui a groupé leurs capitaux était précisément d'obtenir par le volume des travaux à effectuer des prix plus avantageux et des conditions d'exécution meilleures. Ils s'étonnent que les dirigeants de l'Association Syndicale aient cru devoir écarter de l'adjudication des travaux du centre les entrepreneurs susceptibles de faire des rabais normaux, rabais qui étaient de l'ordre d'environ 25 °/° pour les immeubles du Pré de Foire. Ils décident, si leurs réclamations à ce sujet ne sont pas suivies d'effet, de demander une expertise légale pour établir les responsabilités et normaliser si possible la situation. Ils décident en attendant de consigner à l'enquête toutes les observations et réclamations motivées espérant qu'il y sera fait droit sans qu'ils aient besoin de recourir à d'autres moyens.

La Présidente
Madame MASSOT-DEVEZE.

EN FLANANT...

Le quartier du Gand

S'il est un coin particulièrement charmant et agréable, c'est bien celui du Gand.

Situé entre la voie ferrée et la Durance, il est merveilleusement bien placé et admirablement exposé. Messire Phebus y darde ses rayons bienfaisants du levant au couchant. Seule une petite bise *y est parfois désagréable... mais tellement négligeable à côté des avantages.*

Aussi nombreux sont les Sisteronnais qui y possèdent un jardin, un cabanon, une villa, où à temps perdu, dimanche, jour de fête, ils viennent se reposer et goûter, dans le calme, aux joies saines de la campagne.

Quantité d'habitants y ont également élu domicile. A deux pas de l'agglomération, ils peuvent, sans trop de sujétions, vaquer de façon normale à leurs occupations et sans avoir à leurs moments de loisirs, à supporter les inconvénients de la ville.

On ne se lassera jamais du point de vue que l'on découvre de ce quartier. En se tournant vers le nord, le regard embrasse toute la ville. Le tableau est vraiment saisissant et féérique. Les vestiges de la Citadelle se détachent sur le bleu indigo du ciel. Les sapins jettent leur teinte sombre. Les maisons, aux tuiles provençales, semblent enchevêtrées les unes dans les autres et forment une masse harmonieuse dominée par le clocher de la magnifique cathédrale. A vos pieds, les prés d'un vert galant. Par côté le Pont de la Baume enjambe la Durance qui déroule en aval son serpent bleuté. A droite les roches grises de la Baume et à gauche les pins du Molard complètent ce paysage que bien des peintres ont matérialisé sur leurs toiles.

On peut formuler un vœu, celui de voir s'édifier de nouvelles constructions de façon à permettre à nos concitoyens de résider dans ce quartier et contribuer ainsi au développement de notre chère cité.

Amis lecteurs, quand vous voudrez vous détendre, faire une belle promenade, passer un bon moment, prenez le chemin du Gand... Vous jugerez alors vous-même et j'espère que, par la suite, vous ne me traiterez pas de charlatan !

X...

Le procès de Marie Besnard

Marie Besnard telle qu'elle se révèle en prison et au cours de ses procès.

Au même sommaire : l'élection de Seine-et-Oise ; la vie prodigieuse des frères Lumière ; Dien-Bien-Phu : photos des derniers combats et de blessés ; Margaret, vice-reine d'Angleterre ; Einstein à 75 ans révèle ses remords ; Martine Carol au studio et chez elle ; et l'article de Raymond Cartier : Mac Carthy en déclin.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

Une brillante remise de décoration

Dimanche, dans l'après-midi, dans les salons de l'Hôtel du Cours, élégamment fleuris, a eu lieu la remise officielle de la Croix de la Légion d'Honneur par Madame Massot-Devèze, elle-même Officier de cet ordre à M. Delphin Lévesque, Président de l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron, et de la Mutualité Départementale des Anciens Combattants.

Une assistance nombreuse et choisie comprenant la plupart des personnalités de la ville, entourait le nouveau légionnaire. La séance était présidée par M. Fauque, 1er adjoint, représentant la municipalité ; MM. Naegelen et Massot, députés, retenus par leurs obligations parlementaires, s'étaient excusés, ainsi que M. le Préfet retenu par des engagements antérieurs ; ces personnalités avaient envoyé des télégrammes d'excuses et de félicitations.

Tour à tour MM. Pierre Buès, vice-président de l'Amicale, M. l'Archiprêtre Aillaud, curé de Sisteron, M. le Commandant Bontoux, représentant la société de la Légion d'Honneur, et M. Fauque, 1er adjoint, rappelèrent les mérites et la vaillance du nouveau décoré.

A son tour Mme Massot-Devèze, parrain désigné de M. Lévesque, avec son éloquente simplicité habituelle, fit en termes choisis l'éloge du nouveau décoré, le remerciant de l'honneur qu'il lui avait fait en lui demandant d'être son parrain (honneur, dit-elle encore inusité pour une femme même d'un grade élevé dans la Légion d'Honneur). Elle retraça les étapes de la carrière militaire de M. Lévesque, rappela sa vaillance et évoqua d'anciens souvenirs de la vie sisteronnaise à laquelle le nouveau décoré avait activement collaboré. Mme Massot-Devèze lu la brillante citation que M. Lévesque avait obtenu sur le front, où il fut grièvement blessé et décoré sur le champ de bataille de la Croix de guerre avec palmes et de la médaille militaire, bel exemple pour les jeunes générations.

Devant l'assistance debout et recueillie Mme Massot-Devèze prononça alors les paroles rituelles, épingla la Croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine de ce vaillant combattant et lui donna une cordiale accolade aux applaudissements répétés de tous les amis présents.

Très ému M. Lévesque, dans une réponse pleine de dignité remercia tout d'abord Mme Massot-Devèze pour ses aimables paroles et rappela qu'il lui avait demandé d'être son parrain en raison de sa haute dignité d'Officier de la Légion d'Honneur et aussi en sa qualité de veuve d'un ancien combattant et de personnalité notable dont le nom bien connu est unanimement respecté dans toute la région. Il adressa également ses remerciements à toutes les personnalités présentes, à tous les orateurs qui venaient de lui adresser de si chaleureuses félicitations, ainsi qu'à ses camarades de l'Amicale qui avaient eu la délicate et généreuse pensée de lui offrir sa Croix. Il eut un mot très aimables pour les dames présentes et termina en exprimant toute la joie que lui causait cette touchante cérémonie.

On but ensuite à la santé du nouveau décoré et le champagne pétilla dans les coupes en même temps que de chaleureuses accolades étaient données au nouveau décoré.

Nous renouvellons nos sincères félicitations à M. Lévesque pour cette Croix si bien méritée dont la cérémonie de remise a donné lieu à cette belle manifestation d'estime et d'amitié.

P. B.

SPORTS

SISTERON bat RIEZ par 3 buts à 2

La venue de l'équipe de football de Riez, en championnat, a attiré sur les touches un nombreux public. Cette équipe visiteuse est arrivée sur le stade véritablement « gonflée » avec l'idée bien nette de sortir victorieuse de ce match.

Pourquoi celà ? Parce que, dit-elle dans ce championnat on ne parle jamais dans les journaux, à Sisteron comme ailleurs, de l'équipe de Riez alors qu'au classement elle se trouve avec les équipes de tête.

Quelle idée fausse, amis sportifs de Riez.

D'ailleurs le match de Dimanche dernier s'est joué avec une très grande correction puisque aucun coup n'a été sifflé pour cause de brutalité. Ceci dénote très bien la bonne tenue de ce match. Mais d'avoir quitté le terrain dix minutes avant la fin alors que l'arbitre venait d'accorder le troisième but à Sisteron, voilà qui prouve un esprit anti-sportif.

Ceci dit ce match a été très agréable à suivre. Le premier quart d'heure de jeu a vu la nette supériorité de l'équipe de Riez, composée d'éléments jeunes et athlétiques. Sisteron ne trouve pas la cadence. Riez réussit deux buts dans ce laps de temps. Les visiteurs pratiquent alors la défensive grande erreur de tactique, car la meilleure défense c'est l'attaque.

Ceci permet aux locaux de s'adapter à leurs adversaires et dès lors de garder la direction du jeu jusqu'à la fin. Riez joue avec de grands dégagements tandis que Sisteron pratique le jeu de passes. Excellente tactique car trois buts viennent récompenser leurs efforts. C'est au troisième but en faveur des Sisteronnais que Riez, dix minutes avant la fin, quitte le terrain.

***

Demain à 15 heures, sur le Stade de Beaulieu, aura lieu un match amical très intéressant entre l'équipe du R. C. Gap et celle du Sisteron-Vélo.

Cette rencontre sera un bon entrainement pour notre équipe qui se déplacera dimanche prochain à Marseille pour disputer, en championnat, un match capital contre Endoume. A cette occasion un car sera mis à la disposition des supporters. Se faire inscrire au siège.

LA SOIRÉE des «TOURISTES DES ALPES»

Tous ceux qui ont assisté, dans la salle de l'Alcazar, à la soirée donnée par la Société Musicale *Les Touristes des Alpes* sont enchantés.

Devant un public choisi *Les Touristes*, toujours dirigés par la baguette de M. Verplancken ouvrent ce Gala de Variétés par un pas redoublé qui est de suite suivi d'un morceau de choix *Poète et Paysan*, joué avec brio

Au cours de cette soirée la musique se fait entendre encore dans *Le Menuet, Intermezzo, Carillon*, de *l'Arlésienne*, de Bizet, une polka pour deux trompettes qui a été fort applaudie (MM. Verplancken et Robert Blanc) *Merle et Pinson.*

Mme Boy (malgré de pénibles circonstances) à la voix très agréable, charme le public avec les chansons modernes.

Les *Deux Petites Etudes* pour deux grandes flûtes (Mlle Domnine Codoul et M. Verplancken) ont émerveillé le public.

Louis Larrivée (en plus de saxo alto solo dans *Poète et Paysan*) de sa belle voix, a donné du classique tel que *Air de la Calomnie, Sérénade de Mephistopheles, Couplets de Vulcain*, et *Epouses quelque brave fille.*

Et comme il faut un peu de comique, voilà un artiste amateur local anonyme qui, en troupier ou bien en jeune homme 1900, a donné la note gaie de cette soirée.

Enfin l'Ensemble Léon Ailhaud, dans des attractions musicales, a emballé son public. Cet orchestre s'est surpassé et forme, à l'heure actuelle, le meilleur jazz de la région.

Le piano d'accompagnement a été tenu par une amie des *Touristes des Alpes*, Mme Henriette Bontoux-Queyrel, et Raoul Maimone a fait la présentation de ce Gala de Variétés.

Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée familiale soient félicités et remerciés.

Amicale des Combattants Volontaires de la Résistance

Les Résistants du Secteur se sont réunis Samedi 13 Mars, sous la présidence du camarade Rostagne, président de l'Amicale Départementale, qu'accompagnait le commandant Jean Vial, secrétaire général.

Après que le président local Bouchet eut souhaité la bienvenue à nos éminents camarades, Rostagne définit les buts de l'Amicale Départementale et son action générale. Il donne ses impressions au sujet de nombreuses affaires et délégations auxquelles il a participé, et termine en faisant un appel à l'union de tous les résistants *tout faire pour unir et rien faire pour désunir.*

Le commandant Vial rend compte ensuite de l'activité, dans des conditions souvent difficiles, du bureau de l'Amicale Départementale. Il insiste particulièrement sur l'octroi des cartes de Combattants Volontaires. Les retardataires devront en faire la demande avant le 25 Mars dernier délai.

Bouchet donne de nombreux renseignements au sujet de diverses questions intéressant les camarades. Il indique que le Conseil Municipal a alloué 30.000 francs à l'Amicale. Sisteron se place ainsi à l'avant-garde des communes qui octroient des subventions aux Amicales de Résistants. L'Assemblée félicite et remercie vivement le Conseil Municipal.

Une discussion très large entre tous les camarades s'ouvre ensuite sur des questions diverses. L'Assemblée affirme la sympathie et la solidarité qui l'unit notamment à l'Amicale des Anciens Combattants et aux Prisonniers de guerre.

L'Amicale termine sa réunion en procédant au renouvellement de son bureau et charge le camarade Jean Rullan, trésorier-adjoint, du recouvrement des cotisations.

CHRONIQUE LOCALE

ON DEMANDE

Nous nous faisons l'écho du public pour demander à notre aimable et sympathique Receveur des Postes, M. Cléon, pour qu'il double le personnel de la banque à la salle publique.

En effet, les affaires, aujourd'hui, sont plus nombreuses et plus accélérées qu'autrefois. C'est le règne du vite fait. D'ailleurs l'on sait que notre grande poste est une des plus fréquentées du département par suite du grand développement des affaires commerciales ; une seule personne, malgré sa dextérité et son dévouement à servir la clientèle, ne peut pas suffire. Il est donc urgent de doubler le personnel du guichet.

Nous savons qu'il suffit de demander à M. Cléon de remédier à la chose pour qu'aussitôt il donne satisfaction au public.

D'avance nous l'en remercions.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 22 Mars, Boulangerie Stéva, Rue Mercerie.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL A PETANQUE

La saison bouliste 54 est commencée et demain aura lieu le championnat local de Pétanque Tête à Tête.

M. Burle A. vainqueur l'année dernière, fera-t-il de même cette fois-ci ? Rien n'est certain car ses adversaires seront nombreux et de qualité. Aucun pronostic n'est possible car quels seront les joueurs en forme à cette époque un peu avancée pour les boules ?

Espérons que le beau temps voudra bien être lui aussi de la partie pour que ce concours obtienne un grand succès.

Inscriptions au *Bar des Arcades*. Tirage au sort à 13 heures 30.

En cas de pluie le championnat serait joué à une date ultérieure.

LA POTINIERE

En matinée et soirée, à La Potinière Grand Bal avec orchestre, demain Dimanche 21 Mars.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Fernandel dans
LE FRUIT DEFENDU
avec Françoise Arnoul, Claude Nollier.

La semaine prochaine
un très beau film
CAS DE CONSCIENCE

© VILLE DE SISTERON

IMPORTANTE DÉCLARATION

du Président du Comité Financier de l'Electricité de France

A l'occasion de l'émission actuellement en cours des *Parts de Production 1954* de l'ELECTRICITE DE FRANCE, M. Raymond VILLADIER, Directeur-Président du Comité Financier de cet établissement, a fait l'importante déclaration suivante :

« Notre émission actuellement en cours remporte dans le public un succès qui va se développant. Pour répondre à diverses questions, il m'apparaît nécessaire de bien préciser certains points :

La PART DE PRODUCTION n'est pas un titre comme les autres. Les garanties d'avenir qu'il présente sont à peser. Il offre, en outre, des avantages fiscaux qui, bien entendu, sont variables suivant les situations de chacun.

En tout état de cause, chaque porteur de part a la certitude formelle de retrouver dès 1958, c'est-à-dire dans 4 ans, un capital d'un minimum garanti de 32.000 francs.

Il y a moins d'un an, j'avais dit que mieux que tout et, en particulier, mieux que l'or, la PART DE PRODUCTION *garantit le pouvoir d'achat*. Ai-je leurré le souscripteur ? Non. Nous avons eu toujours, en effet, pour souci primordial de sauvegarder le capital de tous ceux qui nous font confiance ; c'est la seule raison du minimum de remboursement garanti.

Ainsi nous nous refusons à leur faire courir le risque d'une indexation jouant dans les deux sens.

L'acheteur de 1952 qui a souscrit une nouvelle part en 1953 a-t-il fait une bonne ou une mauvaise affaire ? La part ancienne cote en Bourse, librement, depuis de nombreux mois, aux environs de 16.000 francs et, ces jours-ci, 16.075 francs, c'est-à-dire en valeur-or, près de six louis, alors que la même part en valait à peine plus de quatre au mois de juin dernier. Ceci démontre la différence qui existe entre une valeur spéculative et une valeur de production réelle formellement garantie.

Le prix de vente moyen du kwh sur lequel sont basés capital et revenu des PARTS DE PRODUCTION ne varie pas seulement dans le cas où il y a augmentation de tarif, mais aussi quand il existe une variation de pourcentage entre les diverses catégories de consommation.

Tout le monde sait que les prix s'échelonnent de 4 à 8 francs le kwh pour certaines industries à consommation constante jusqu'à 20 et 25 francs le kwh pour la consommation domestique première tranche. Il suffit donc que cette dernière catégorie de consommation augmente — et les dernières mesures prises par le Ministre de l'Industrie sont de nature à favoriser un tel mouvement — pour que le prix de vente moyen s'accroisse, même s'il n'existe aucune modification de tarif de base.

Je tiens à préciser, en outre, pour éviter tout malentendu, que seules les nouvelles parts de 32.000 francs seront cotées au comptant et à terme à la Bourse de Paris.

De plus, poursuivant sans restriction notre politique de collaboration confiante avec l'Epargne, nous entendons réserver à ces titres, par priorité, tous les avantages que nous sommes amenés à accorder dans l'avenir, à titre de prime de fidélité.

Les PARTS de PRODUCTION 1954 sont les dernières émises du type actuel et je me permets d'insister sur ce point pour qu'il n'y ait aucun regret ultérieur.

Les dispositions que nous avons adoptées répondent au désir maintes fois exprimé par les grandes associations représentatives de l'Epargne Française.

Je souhaite de tout cœur que la présente émission rencontre le succès légitime que mérite sa formule et qu'intérêt général et intérêts particuliers puissent se confondre pour le plus grand bien de l'équipement énergétique de notre pays ».

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

CHIFFRE D'AFFAIRES

(Carnets de Bulletins de Commande)

Il est rappelé que les assujettis cessant leur activité doivent déposer leur carnet de bulletins de commande, devenu sans objet, au bureau de M. Fages, Inspecteur Central, Les Plantiers, à Sisteron.

Les redevables intéressés sont priés de vouloir bien régulariser d'urgence leur situation, le cas échéant.

DROGUERIE NOUVELLE

A. ARNAUD

Rue Mercerie — SISTERON

Tous les produits d'entretien

PEINTURE

Tout ce qui concerne la Droguerie

Avant tout achat voyez nos prix.

SIMCA 9 ARONDE

construite pour vivre longtemps

Silence Luxe
Confort Economie

BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON

A. BRUN

Concessionnaire

Tél 26 — SISTERON — Tél 26

Vente à Crédit

POUR VOS COMPLETS ET TAILLEURS DE PRINTEMPS

Pierre MÉNARDO

Tailleur

54, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, les quatre Février et dix Mars mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le dix neuf Mars suivant (1954) folio 55 numéro 334 Bno 123

Monsieur MIGLIORE Michel Amable, commerçant, et Madame CHASTEL Odette, son épouse, demeurant à SISTERON

Ont vendu à Monsieur COULOMB Roland, employé de commerce, demeurant à SISTERON

Un fonds de commerce de *Bonneterie-lingerie, laines, lainages, dégraissage, stoppage, confection et tissus,* sis et exploité à SISTERON, rue Droite, numéro 14, connu sous le nom de LA CIGALE, moyennant le prix de Cinq Cent Vingt Mille Deux Cent Quatre Vingt Sept Francs. L'entrée en jouissance ayant eu lieu le premier Février mil neuf cent cinquante quatre.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis
E. MALPLAT.

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, les deux et neuf Mars mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le dix neuf Mars suivant (1954) folio 55, no 334, Bno 121

Monsieur MICHEL Léon, hôtelier, et Madame ARMAND Julia Maria, hôtelière, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Ont cédé et vendu à Monsieur MICHEL Léonce, employé de commerce, leur fils, demeurant à SISTERON

La moitié indivise sur un fonds de commerce de *Café Hôtel Restaurant,* sis et exploité à SISTERON à l'angle de la Place de l'Eglise et de l'Avenue de la Libération, connu sous le nom de HOTEL DU COURS moyennant le prix de Deux Millions Sept Cent Soixante Quatorze Mille Huit Cent Soixante Dix Sept Francs, avec entrée en jouissance à compter du premier Janvier mil neuf cent cinquante quatre.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis
E. MALPLAT.

ETAT-CIVIL

du 13 au 19 Mars 1954

Naissances : Roger Henri André Moullet, avenue de la Libération. — Lucette Charlotte Sophie Meisson, avenue de la Libération. — Danielle Andrée Nadine Collet, avenue de la Libération. — Marcel Georges Robert Soucaze, avenue de la Libération.

Mariages : Lucien André Maurice Blanc, ouvrier d'usine, et Anna Garcia sans profession, domiciliée à Château-Arnoux. — Henri Maurice Joseph Didier, cultivateur et Ginette Fernande Yokel, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Denise Marie Eysseric, veuve Chauvet, 63 ans, rue Deleuze.

Etude de Me PROVENT
Huissier à VOLONNE (Basses-Alpes)

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES
par suite de réalisation de gage
(loi du 18 Janvier 1951)

Le JEUDI HUIT AVRIL mil neuf cent cinquante quatre, à dix heures, sur la Place Péchiney, Cité de SAINT - AUBAN - SUR - DURANCE Commune de CHATEAU-ARNOUX (Basses-Alpes), il sera procédé par le ministere de Me PROVENT, huissier, à la vente aux enchères publiques, par suite de réalisation de gage, de une MORTAISEUSE A CHAINE, marque « Marchal », type rapid 50, complète en ordre de marche, avec dispositif affutage des chaines compris.

Vente au comptant. Frais en sus.

L'Huissier chargé de la vente
PROVENT.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX — A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT

avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région

NE PAS CONFONDRE

MEUBLES BOUISSON

Seul spécialiste des beaux meubles

Rue Saunerie — SISTERON

Garage BUES — SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, les deux et neuf Mars mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le dix neuf Mars suivant (1954) folio 55, no 334, Bno 122

Monsieur MICHEL Léon, hôtelier, et Madame ARMAND Julia Maria, hôtelière, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Ont donné en location-gérance, en conformité des dispositions du décret du vingt deux Septembre mil neuf cent cinquante trois, pour une durée de cinq années qui ont commencé à courir à compter du premier Janvier mil neuf cent cinquante quatre

A Monsieur MICHEL Léonce, hôtelier, leur fils, demeurant à SISTERON

La moitié indivise leur appartenant sur un fonds de commerce de *Café Hôtel Restaurant,* sis et exploité à SISTERON, à l'angle de la Place de l'Eglise et de l'Avenue de la Libération, connu sous le nom de HOTEL DU COURS.

En conséquence, et sous réserve des modalités prises par le décret susvisé, Monsieur et Madame MICHEL bailleurs, ne seront pas responsables à partir de cette date, des dettes d'exploitation dudit fonds de commerce pendant la durée de l'exploitation.

Pour Avis Unique
E. MALPLAT, notaire.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

E. JOUVE

SISTERON — Téléphone 7

Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY

CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

Commune de NOYERS-sur-JABRON

Avis d'enquête

PROJET DE REFECTION
DE LA PRISE DU CANAL

Une enquête sera ouverte à la Mairie de NOYERS-SUR-JABRON, pendant dix jours, du 22 Mars 1954 au 3 Avril 1954, de 8 heures à 18 heures, en vue de la déclaration d'utilité publique de travaux de réfection de la prise du canal du Bessan.

A l'expiration de l'enquête, un Commissaire-Enquêteur se tiendra à la Mairie de NOYERS-sur-JABRON pendant 3 jours consécutifs, les 4, 5, 6 Avril 1954, de 8 heures à 18 heures, pour y recevoir les déclarations des intéressés sur le projet.

Monsieur BLANC Marcel est désigné pour remplir les fonctions de Commissaire-Enquêteur.

Par délégation du Préfet
Le Secrétaire Général.

ATELIER DE
MENUISERIE - EBENISTERIE

René MARTIN

Rue Bourg - Reynaud — SISTERON

Tous Travaux de Menuiserie
Réparations en tous genres

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Outillage Moderne
Prix intéressants.

ROSENGART

SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON

CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN

3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY

SISTERON — Télé 242

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES

Aspirateurs — Cireuses

Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs

Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs

APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX

Grand Choix de Lustrerie

Machines à Coudre

Stock de Moteurs 50 Périodes

C. FIASTRE

22, Rue Saunerie — SISTERON

TRIBUNAL DE DIGNE

FAILLITE EPOUX. CHASTEL
Mercerie à SISTERON

AVIS POUR LE CONCORDAT

Les créanciers vérifiés et admis au passif sont invités à se présenter le vingt-neuf Mars mil neuf cent cinquante quatre, à seize heures, au Palais de Justice, pour entendre le rapport du syndic et délibérer sur les propositions concordataires des débiteurs.

Le Greffier du Tribunal
Ph. PELESTOR.

TRIBUNAL DE DIGNE

FAILLITE ARIE

Par jugement du dix sept Mars mil neuf cent cinquante quatre, le sieur Jacques ARIE, marchand forain, à NOYERS-SUR-JABRON, a été déclaré en état de faillite.

Juge-Commissaire : M. BOREL.

Syndic: M. René JOSUAN, à Digne.

Le Greffier du Tribunal
Ph. PELESTOR.

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Libération
SISTERON

Agent des Automobiles
PANHARD
la plus moderne et complète
des voitures de tourisme

Agent « UNIC »
le camion qui dure
de 3 à 20 tonnes

Réparations — Accessoires
Pneus

Tout ce qui concerne
l'Automobile

Renault 4 CV occasion

Remisage de voitures
et entretien

Prix Modérés

Leçons de conduite

Scooters et Triporteurs
toutes marques

Aux Meubles Sisteronnais

(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93

TOUJOURS DU MIEUX

du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables

Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien

ENTREE LIBRE

C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix

CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles

12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...

Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse

BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande

Tous TRAVAUX à la demande

ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

© VILLE DE SISTERON